

GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

La prochaine rentrée associative, avec comme point d'orgue le Forum des Associations le 9 septembre, sera l'occasion de saluer les bénévoles des associations locales pour leur investissement personnel et désintéressé au service de nos concitoyens, dans un climat convivial et généreux.

Pour les accueillir dans les meilleures conditions de pratique, la municipalité améliore constamment les installations sportives, culturelles et de loisirs.

Les services municipaux, très impliqués dans leurs missions, gèrent de façon rationnelle les installations mises à la disposition des associations : nettoyage, entretien, plannings d'utilisation et mutualisation des espaces.

C'est la traduction de la volonté municipale de donner aux associations locales les moyens d'un fonctionnement qualitatif pérenne sur la base d'un partenariat concrétisé par la Charte Associative Locale cosignée en 2014 entre la Commune et les Associations Locales. Cette Charte repose sur des engagements réciproques permettant de maintenir l'adéquation des projets associatifs avec les moyens mis à disposition par la commune tout en garantissant pour les Quint-Fonsegrivois un accès privilégié à l'offre de loisirs locale.

Une condition majeure pour que chaque association trouve toute sa place dans nos équipements, en quantité et en qualité, est la nécessaire maîtrise des effectifs lors de l'inscription de ses adhérents extérieurs, dans le respect des capacités d'accueil de nos équipements certes particulièrement attractifs pour les territoires autour de notre commune.

Dans cet esprit, la municipalité en accord avec les responsables associatifs, va réactualiser l'étude faite en 2008 sur les communes d'origine des adhérents et bénévoles de nos associations locales. Cela donnera des éléments de réflexion et de décision sur les développements futurs de notre politique associative en relation avec les responsables associatifs locaux.

Jean-Pierre Gasc

Maire-adjoint, en charge des sports-loisirs-associations et jeunesse
pour le groupe des élus majoritaires

GROUPE DES ÉLUS MINORITAIRES

Nous espérons que vous avez passé de bonnes vacances et revenez détendus après ces mois de pression électorale, primaires, présidentielles, législatives, ouf !

Préparons-nous à une rentrée riche en difficultés car les décisions nationales peuvent impacter notre vie de tous les jours.

Ainsi la réforme des rythmes scolaires du 28 juin 2017 autorise les communes à revenir à la semaine de 4 jours en maternelle et primaire. Quint-Fonsegrives conservera les 4 jours et demi et nous nous en félicitons car c'est durant les matinées que les élèves sont les plus disponibles pour les apprentissages. La globalité de la vie de l'enfant, ses temps scolaires, familiaux et sociaux imposent l'aménagement du périscolaire. L'Etat doit veiller à la pérennité des aides financières.

L'Etat a annoncé une baisse supplémentaire de sa dotation aux collectivités locales de 300 millions d'euros. Quelles seront les conséquences sur notre commune et notamment sur ses projets d'investissements (école, rénovation de bâtiments...) ? Une fois de plus malheureusement la solution restera l'endettement.

Lors du conseil municipal de juin 2017 nous avons été amenés à donner notre avis sur le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi-H) avant son arrêt en conseil de Toulouse Métropole. Celui-ci devait intégrer notre Plan Local d'Urbanisme or nous avons constaté des propositions qui s'apparentent à une modification de notre PLU.

Nous avons insisté pour que le secteur « historique » de l'entrée de notre commune autour du bar « le grivois » puisse être considéré comme bâti patrimonial de caractère, ce que la majorité a approuvé. On met ainsi un terme à des rumeurs de projet immobilier. Nos commerçants concernés, la cave, l'agence immobilière, l'auto-école Turbo de Jean-Jacques et le bar pourront continuer à travailler et à s'investir sereinement dans la vie locale.

Angel Péco,

Conseiller municipal,
pour le groupe des élus minoritaires